



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six mai à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....29
Votants.....33

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2016/093
Enumération des décisions
du Maire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 1er juin 2016, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 20 mai 2016

Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Anne GAUTRAND, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Laaziza HELLI pouvoir à Nicolas LEFEVERE, Bernard SOULIE pouvoir à Bernard NIEL , Emmanuelle GAZEL pouvoir à Michel DURAND, Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

ETAIENT ABSENTS : Sylvie AYOT, Hugues RICHARD

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, Directeur du Pôle projets urbains et aménagements de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	Objet :
01	Education	<p>Temps d'activités périscolaires dans les écoles publiques année scolaire 2015/2016 :</p> <p>D'approuver :</p> <p>La convention cadre et ses avenants avec le signataire ci-dessous représenté :</p> <p>Par,</p> <p>L'association YOGA CLUB, 998 route du Causse Noir, 12100 Millau.</p> <p>Activité yoga.</p> <p align="right">Montant de la prestation : 26 €/heure TTC.</p> <p align="right">Imputation budgétaire (Dépense BP 2016) : Fonction 255, Nature 6228, TS 133.</p>
	Culture :	D'approuver : Les contrats avec les signataires ci-dessous représentés :